



Etablissement primaire
de Floréal
Avenue de Cour 14
1007 Lausanne



Ville de Lausanne

Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers

Aux parents des élèves de l'établissement de
Floréal

Lausanne, le 27 septembre 2021

Renouvellement des Commissions d'établissement lausannoises

PARTICIPEZ à la vie de l'école ! Donnez votre avis et proposez des projets !

Madame, Monsieur,

Dans chaque établissement scolaire, il existe une **Commission d'établissement (CET)**, conformément à la Loi sur l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud (LEO).

La CET réunit différents membres : représentant·e·s des parents, de l'école, des organisations actives dans le quartier et des autorités communales. Elle permet à ces personnes de se rencontrer pour s'informer et échanger sur la vie de l'école, donner leur avis, faire des propositions ou réaliser des projets. La CET peut aussi être consultée et associée à des actions de prévention, à la réalisation de manifestations ou d'aménagements scolaires par exemple. Les membres de la CET se réunissent 4 à 8 fois par année et les séances sont publiques.

En tant que parent d'un enfant fréquentant un établissement scolaire, vous avez la possibilité d'élire vos représentant·e·s, ainsi que de proposer votre candidature pour rejoindre les délégué·e·s aux parents de la CET.

Afin de procéder à l'élection des parents pour la nouvelle législature (2021-2026), nous avons le plaisir de vous inviter à la soirée organisée pour l'établissement scolaire de votre enfant le

mercredi 6 octobre à 20h00

à la Maison de Quartier Sous-Gare – av. Edouard-Dapples 50

Durant cette soirée :

- Les 6 sièges dédiés aux parents seront repourvus, en confirmant les parents volontaires sortants et en élisant de nouveaux représentant·e·s des parents. Les candidat·e·s seront invité·e·s à se présenter et à exposer brièvement leurs motivations, avant l'élection par l'ensemble des parents présents.
- Une partie de la soirée sera consacrée à une discussion sur les activités de la Commission, afin que tous les parents aient la possibilité de partager leurs idées et leurs propositions.

A Lausanne, le **Conseil des établissements lausannois** coordonne les actions des CET, permet d'échanger les pratiques et de faire le lien avec la Municipalité et les autorités cantonales. Il est constitué de quatre membres de chacune des 15 Commissions d'établissement. Le Conseil se réunit deux fois par an en présence du Conseiller municipal en charge de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers de la Ville de Lausanne.

Sur la page www.lausanne.ch/cet, vous trouverez d'autres informations sur le Conseil et les Commissions d'établissement, ainsi que sur l'élection des représentant·e·s des parents. Vous pouvez aussi contacter le Service des écoles primaires et du parascolaire (SEPcet@lausanne.ch / 021 315 64 18) pour toute question.

En vous remerciant de votre attention et en espérant avoir suscité votre intérêt pour participer à la vie de l'école de votre enfant, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



La directrice
de l'établissement de Floréal
Sylvie Winkler



Le conseiller municipal
David Payot

N.B. En application de la décision n°185 de l'Etat de Vaud, nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire lors des réunions de parents dans les établissements scolaires.

BULLETIN DE CANDIDATURE

En cas d'intérêt, vous pouvez compléter ce bulletin et le transmettre à l'enseignant·e de votre enfant jusqu'au 4 octobre ou vous annoncer directement avant l'élection des parents.

Etablissement scolaire :

Nom : Prénom :

Adresse :

Email : Téléphone :

Nom et prénom de l'enfant / des enfants scolarisé(s) dans l'établissement :

.....
.....